

GUIDE DE PÊCHE



FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DE PÊCHE ET DE PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE DU PUY-DE-DÔME

14 allée des eaux et forêts
Site de Marmilhat Sud - 63370 LEMPDES
Tél. +33 (0)4 73 92 56 29
accueil@peche63.com - www.peche63.com

Electricité Prudence
Gardons nos distances

Pêchez ces conseils sans modération !

Vous pratiquez la pêche ? Votre canne à pêche est en fibre de carbone ou vous utilisez une ligne de grande longueur ?
Pour votre sécurité, restez vigilants, n'approchez jamais des sources électriques.

4 conseils à retenir :

- Évitez de pêcher près des lignes électriques.
- Tenez votre canne en position horizontale lorsque vous passez sous une ligne électrique.
- Soyez vigilants aux panneaux d'informations indiquant les zones à risque.
- Renseignez-vous auprès de votre fédération de pêche.

Retrouvez plus d'informations sur : electricite-prudence.fr

ENEDIS LE RÉSEAU DE TRANSPORT D'ÉLECTRICITÉ

RTE Le réseau de transport d'électricité

Les principaux magasins de pêche du département

AMBIANCE NATURE
8 Av. Pierre Mendès France, 63500 Issoire
04 73 89 15 43

CAP SANCY
D203, 63113 Picherand
06 60 11 47 44

JPB LOISIRS
98 Av. Jean Jaures, 63200 Mozac
04 73 38 67 03

KIRIEL AMBERT
38 Av. Emmanuel Chabrier, 63600 Ambert
04 73 88 19 23

LEZOUX AFFAIRES
8 Rue Raymond Joyon, 63190 Lezoux
04 73 73 10 76

MANUCENTRE
Av. Ernest Cristal, 63000 Clermont-Ferrand
04 73 38 07 07

PACIFIC PÊCHE
10 Rue des Chazots, 63170 Aubière
04 73 38 05 05

VOLCANIK FISHING
88 Av. Ernest Cristal, 63170 Aubière
04 73 28 90 51

- LISTE DES LACS ET PLANS D'EAU**
- Eaux closes**
- Lac de BOURDOUZE
 - Étang de BRUGEAUX
 - Étang de CARTIER
 - Étang du CHAMON (Carpodrome)
 - Étang du CHEIX
 - Étang de CHOUVEL
 - Étang du COLOMBIER
 - Plan d'eau des COULEYRAS
 - Étang de CROPTES
 - Plan d'eau de CUNLHAT
 - Étang de FAYAT
 - Étang de LA DORE
 - Étang de LA COLOMBIÈRE
 - Étang LA CROIX PERCÉE
 - Étang de LA FONTAINE QUI PLEUT
 - Étang de LACHENAL
 - Étang LES GRANDS GRAVIERES
 - Étang LES MARTAILLES
 - Étang des MAYÈRES (Sapin, Ouest)
 - Étang de LOSPEUX
 - Plan d'eau du MAS
 - Retenue d'ANSCHALD
 - Étang des PLANCHETTES
 - Étang des PRAIRIES
 - Étang des PRAIRIES (Sauxillanges)
 - Trou du GOLF
 - Étang de LACHAMP
 - Étang de CHAUTTES

APN

Des APN (Atelier Pêche Nature) pour les jeunes à partir de 8 ans : cours d'initiation aux différentes techniques de pêche, lors de sessions de 18 séances, en rivières, lacs et plans d'eau. (détail p. 30 de la brochure)

- Eaux closes**
- ACCÈS PARTICULIER**
- Lac PAVIN
 - Lac de Servières
 - Lac de GUÉRY
 - Lac d'AYDAT
 - Plan d'eau de COURNON

- Eaux libres**
- ACCÈS PARTICULIER**
- 16 Plan d'eau de la VALLÉE DU DÉBAT

Suite à l'arrêté préfectoral du 23 Mai 2008 :
« La pêche de poisson en vue de la consommation humaine et animale est interdite dans le secteur géographique délimité comme suit : La rivière DORE de la confluence avec le ruisseau de Batifol jusqu'à la confluence avec le Miodet et le barrage de Sauviat. Tout poisson pêché doit être rejeté sans délai. »

Suite à l'arrêté préfectoral du 10 mars 2010 :
« Est interdite, la consommation des produits de la pêche sur la rivière Miodet, de la source jusqu'au barrage de Sauviat inclus. »



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

L'eau vous a consultés
du 1^{er} mars au 1^{er} septembre 2021

Découvrez les résultats
Plus de 4 000 avis ont été exprimés sur l'eau et les inondations. Les résultats sont publiés sur le site <https://sdage-sage.eau-loire-bretagne.fr>

Merci pour vos avis sur **L'eau les inondations et le milieu marin**

Le comité de bassin et ses commissions travaillent sur ces résultats pour faire évoluer les plans de gestion des eaux et des risques d'inondation qui s'appliqueront de 2022 à 2027.

EN CAS DE POLLUTION PRÉVENIR LA GENDARMERIE OU LE SERVICE DÉPARTEMENTAL DE L'OFB

La garderie

Secteur OUEST A75
MONIER C.
Fédération Départementale
07 56 37 20 37

Secteur EST A75
BOULEMKHALI N.
Fédération Départementale
06 79 12 77 23

2^e catégorie domaine public

2^e catégorie domaine privé

1^{re} catégorie domaine privé

1^{re} catégorie domaine privé

Zone hors réciprocité

APN Atelier Pêche Nature

10 Réserve de pêche (liste voir verso)

Float tube autorisé

Float tube autorisé (selon les dates)

Poste PMR

Parcours carpe de nuit

PNK Parcours NO KILL

PNK H Parcours NO KILL Halieutique

PH Parcours Halieutique

CARTE FÉDÉRALE AAPPMA Réciprocatrice

CARTE FÉDÉRALE AAPPMA Non réciprocitaire

CARTE FÉDÉRALE + CARTE PRIVÉE

0 5 10 15km

Cartographie réalisée par ACTUAL - Tél. 03 25 71 20 20
www.actual.fr - <http://www.actual.fr>
reproduction interdite - N° autorisation 127-63/MP/12-04

Avec la participation financière de :

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

IMPRIM'VeRT

PEFC